

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CS729

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 6

À l'alinéa 5, substituer à la première occurrence du mot :

« ou »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de faire en sorte que le critère de souffrance physique et le critère de souffrance psychologique soit cumulatif.